



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/2007/5
16 avril 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé
de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Treizième session
Genève, 9-11 juillet 2007
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

DÉVELOPPEMENT DES DOCUMENTS GUIDE POUR L'APPLICATION

Communication des dangers

Étiquetage des très petits emballages

Communication du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC)

Historique

1. À la onzième session du Sous-Comité, le CEFIC a soumis une proposition concernant l'étiquetage des très petits emballages, pour examen (document ST/SG/AC.10/C.4/2006/12). Les discussions qui ont suivi ont fait apparaître un appui général en faveur de l'élaboration de documents guide sur l'étiquetage de très petits emballages. Le Sous-Comité était toutefois d'avis que la proposition présentée par le CEFIC devrait être étoffée et il a été convenu que cette question serait inscrite au programme de travail de la prochaine période biennale.

Rapport d'activité

2. Comme convenu lors de la douzième session, il a été établi un groupe informel par correspondance intersessions constitué d'experts provenant des pays et des organisations

suivants: Brésil, Canada, Allemagne, Roumanie, Commission européenne, AISE, CEFIC, IPPIC et SDA.

3. Un projet de proposition révisée a été distribué en mars au sein du groupe informel par correspondance intersessions, pour observations. Une évaluation du peu de réponses renvoyées par les membres a montré que les opinions divergeaient sur ce qui devrait être considéré comme un très petit emballage.

4. Des travaux sont en cours qui visent à s'entendre sur ce qui constitue un très petit emballage ainsi que sur d'autres points mis en évidence dans le projet de proposition révisée (par exemple, la taille minimale des pictogrammes et l'ordre de préséance des renseignements devant figurer sur l'étiquette), l'objectif étant de présenter une proposition révisée au Sous-Comité pour examen lors de sa quatorzième session.
